

Fiche d'adhésion

Pour devenir adhérent de l'AGRAD il suffit de remplir la demande d'adhésion ci-dessous et de la faire compléter par la Direction des Ressources Humaines.

Une somme de **2.00 €** correspondant à la cotisation annuelle sera prélevée automatiquement lors de votre 1^{er} passage en caisse.

Aucun compte ne sera ouvert sans que celui-ci ne soit approvisionné.

Le plafond débiteur sur les cartes est à hauteur de 15€, permettant deux repas de "latitude" avant de recharger.

Nous vous rappelons que votre compte doit être suffisamment CRÉDITÉ pour pouvoir acquitter le prix des repas fournis.

Il vous appartient également d'informer l'AGRAD de tout changement de situation afin de pouvoir bénéficier de la participation de votre employeur.

DEMANDE D'ADHESION
A remplir par le demandeur

Nom :
Prénom :
Employeur :
N° de tél. travail :
Mél professionnel :

MONT-DE-MARSAN le
Lu et approuvé
Signature du demandeur

A remplir par le Conseil Départemental

PIM (IM < ou égal 539)
☐ Oui
☐ Non
Matricule :
Date de fin de contrat :
Service
Situation :
☐ fonctionnaire Visa CD40
☐ contractuel Centre Départemental de Gestion
☐ contractuel CD40 (dont ass. fam. et apprenti)
☐ stagiaire (Ecole ...)
☐ élus

A remplir par le Ministère de la Justice

☐ Cat 1 | PIM (IM < ou égal 539)
☐ Cat 2 | ou égal à 539)
☐ Cat 3
☐ Cat 4
☐ Cat 5
Employeur
Service
Précisions : Visa Ministère de la Justice

Autre employeur

PIM (IM < ou égal 539)
☐ Oui
☐ Non
Harmonisation
☐ Oui
Date de fin de contrat :
Employeur
Service
Situation : Précisions : Visa Employeur
☐ fonctionnaire
☐ contractuel
☐ stagiaire